

LA VIE À SAINT DENIS

N°6 – Mai 2023



Éditorial de Patrick MENON

Maire de Saint Denis-Sur-Loire



Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

Le 11 mars dernier a eu lieu la réunion de mi-mandat. Plus de cent dionysiens ont répondu présent. Elle a été un moment d'information important pour tous, grâce aussi aux interventions de notre députée et de nos conseillers départementaux. Ce fut également l'occasion de renouer avec les habitants dans la plus grande convivialité.

Début avril, le vote du budget s'est déroulé et les orientations prises.

Pour cette année, les investissements les plus importants sont axés sur la transition énergétique.

De ce fait, une étude thermique est en cours sur les bâtiments scolaires afin de révéler la faiblesse de l'isolation s'il en est, et d'avoir un avis sur le mode de chauffage actuel. Il est prévu que ce dernier soit remplacé par des pompes à chaleur cet été, couplé avec une production d'électricité en autoconsommation par des panneaux photovoltaïques.

De plus, le passage en LED d'une partie des lampadaires de l'éclairage public équipé en lampe énergivore sera réalisé. Le commencement de ce programme se fera par la rue de la Loire.

Nous envisageons également de nous équiper d'une nouvelle cuve de 10 000 litres, pour récupérer l'eau de pluie et éviter de puiser sur notre joyau précieux qui est l'eau des nappes souterraines pour ce qui nous concerne. Elle sera installée près de la salle de la Martinière.

En termes d'urbanisme, le permis de construire de la résidence séniors a été déposé. Il est à l'étude par le service instructeur des autorisations du droit des sols d'Agglopolys et l'architecte des bâtiments de France. Ce dossier sera le plus important de notre mandat. Nous tenons à obtenir, en collaboration avec le porteur de projet, une qualité environnementale, architecturale, paysagère et fonctionnelle pour ce projet.

Pour revenir au quotidien, nous avons embauché en contrat à durée déterminée pour 3 mois renouvelables, Amélie Raynaud, pour aider nos agents dans leurs tâches régulières. Désormais, nous avons l'entretien des parties communes du lotissement de la Martinière. De plus, nous restaurons une ancienne classe que nous destinons à la location professionnelle à partir du 1^{er} juin.

Dans le domaine de l'animation de notre commune, le grand événement de l'été sera le festival Dionys'art : peintures sur toiles dans les rues, les 24 et 25 juin avec les artistes et œuvres exposées jusqu'à l'automne. La fête de l'école qui se déroulera le 25 juin après-midi sur l'espace loisirs de la Martinière, permettra à un grand nombre de personnes de voir cette manifestation après bien-sûr, l'hommage rendu aux enfants de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal Ménars, Villerbon et Saint Denis sur Loire).

Enfin je tiens à vous souhaiter de bons moments pendant la période estivale.



Coordonnées de la mairie :

19 rue de la Loire
41000 Saint Denis-Sur-Loire
02 54 78 68 66
contact@saintdenissurloire.fr
www.saintdenissurloire.fr

Heures d'ouvertures au public :

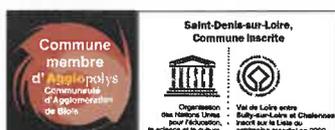
- Lundi de 16 à 18h00
- Jeudi de 09 à 12h00
- Vendredi de 16 à 18h00

Heures d'ouvertures du standard téléphonique :

- Du lundi au vendredi
de 09 à 12h00 et de 14 à 17h00

Permanence de la conseillère numérique :

- Lundi et vendredi de 16 à 18h00



Le budget primitif a été voté lors du conseil municipal du 3 avril 2023. Il porte les projets développés par l'équipe municipale afin que vous appréciiez la vie dans notre commune. La suppression de la taxe d'habitation est compensée par l'État, sur la base de 2018. En conséquence, seuls les impôts fonciers contribuent au financement de la commune. Tous les Dionysiens souhaitent que la commune continue à être entretenue et à se développer : voirie, éclairage, enfouissement du réseau, aire de jeux,

Budget Global : 1 498 838 €

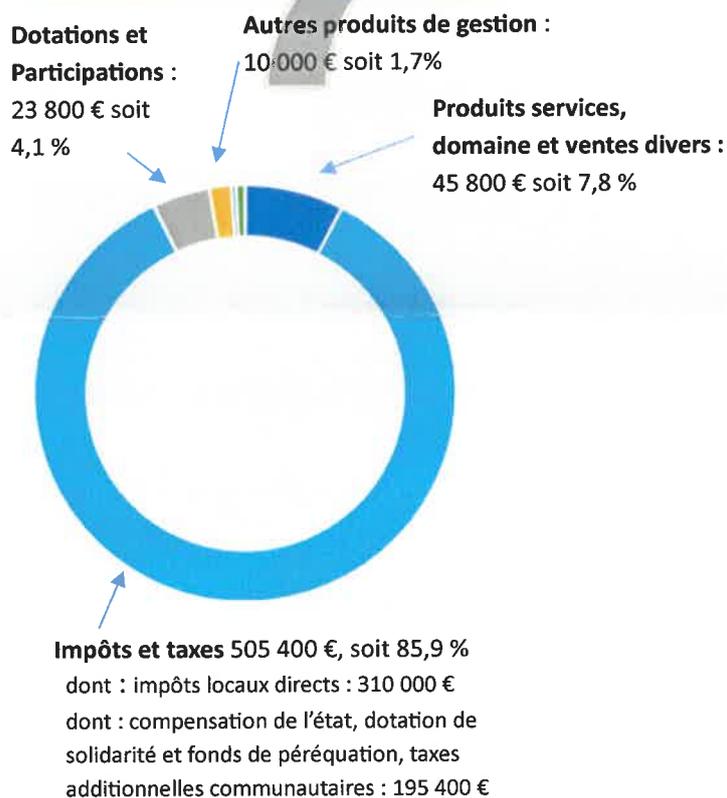
Fonctionnement : 1 049 748 €

Investissements : 449 579 €

FONCTIONNEMENT

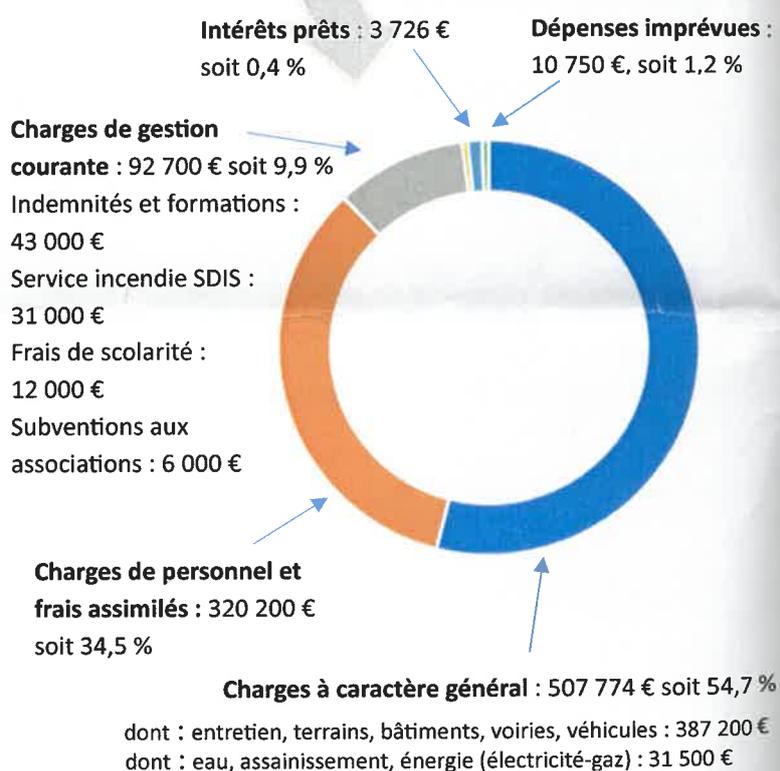
D'où vient le financement ?

Principales recettes de fonctionnement

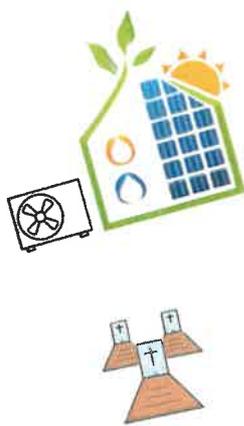


Où va l'argent ?

Principales dépenses de fonctionnement



INVESTISSEMENTS



Bâtiments : changement du chauffage et pose panneaux photovoltaïques : 150 000 €
Mobilité, voirie, espaces verts : 20 000 €
Aire de jeux : 26 000 €
Éclairage public (passage en LED) : 26 000 €
Cimetière : 10 000 €



NOUVEAU

- Depuis janvier, nous avons eu connaissance de la création sur notre commune de plusieurs entreprises, à savoir :

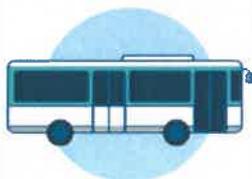
• Teddy VISEUX	Les toitures de Teddy	Charpentier-couvreur	06 69 37 26 07
• Anne GEORGELIN	Sucre et Papilles	Pâtisserie événementielle	06 62 83 36 06
• Benjamin BACHELARD	Magicien	pour vos soirées animations	06 24 15 79 83

Si vous avez créé votre entreprise récemment, venez en mairie nous rencontrer et nous parlerons de vous dans un prochain bulletin.



- Depuis le 6 janvier, un Food-truck, Au fil d'Ariane, vient chaque vendredi de 18 h à 20 heures : vente de spécialités asiatiques (nems, samossas, acras, ...) et autres plats cuisinés sur la place Eugène Leroux.
- À compter du 1^{er} juin, Mylène Beauné praticienne en énergétique chinoise, ouvre son cabinet au 1 place Eugène Leroux, dans une ancienne salle de classe totalement rénovée. Rendez-vous par 06 31 95 33 05 ou via <https://www.medoucine.com>
- Pour rappel, la charcuterie Haaff vient chaque vendredi matin de 10 h à 11h30 sur le parking rue du château d'eau en face de la rue de l'Organdière.

- Depuis le 19 avril, les jeux sur l'espace loisirs de la Martinière sont ouverts au public. Prochainement, une nouvelle table de ping-pong viendra compléter les activités.



- Vous trouverez ci-joint une enquête sur les besoins et l'utilisation des transports en commun à Saint Denis-Sur-Loire. Prenez quelques minutes pour y répondre afin de connaître votre avis et faire évoluer la situation.

- AZALYS assurera une permanence sur le parking de l'école le mardi 4 juillet 2023 de 15h à 17h30 (informations, accompagnement, renouvellement des abonnements scolaires 2023-2024).

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

- Nous sommes alertés que des véhicules à moteur (quads, motos, ...) circulent régulièrement sur l'espace de loisirs. Nous vous rappelons que ces véhicules sont formellement interdits à cet endroit. Nous n'hésiterons pas à appeler les forces de l'ordre en cas de nouveaux désagréments.
- Opération « tranquillité vacances » : comme chaque année avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de Mer, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

HORAIRES D'ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS ET DE BRICOLAGE

Du LUNDI au VENDREDI de 8H30 à 12H et de 14H à 19H

Le SAMEDI de 9H à 12H et de 15H à 19H

Le DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS de 10H à 12H



À toute nouvelle construction doit être attribué une numérotation dans la rue. Aussi, vous pouvez venir en mairie pour la commande de votre plaque numérotée.

VOIRIE

par Christophe Rochereau

Fin des travaux d'effacement des réseaux au hameau de Villeneuve.



Avant



Après

AFFAIRES SCOLAIRES

par Philippe Vigié du Cayla



Pensez à inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire auprès d'Anne-Laure Yvon au secrétariat de la mairie !



Activités artistiques avec **Céline** durant la garderie du matin ...



... et séance yoga et relaxation avec **Émeline** pendant la garderie du soir.

VIE ASSOCIATIVE

par Sandra Cornichon

Calendrier des activités de l'été :			
Dimanche 28 mai	Randonnée pédestre	Maison des Associations	De 07h à 12h
Samedi 17 juin	Guinguette	Place Eugène LEROUX	De 20h à 02h
Week-end 24-25 juin	Dionys' Art 41	Centre bourg	Tout le week-end
Dimanche 25 juin	Fête de l'Ecole	Espace loisirs La Martinière	De 14h à 18h
Jeudi 13 juillet	Ludomobile	Place Eugène LEROUX	De 15h à 18h
Mercredi 19 juillet	Bar à sirop	Espace loisirs La Martinière	De 14h à 17h
Vendredi 4 août	Jeux de société	Maison des Associations	De 17h à 21h
Mardi 8 août	Do In* (auto massage)	Salle de La Martinière	De 11h à 12h
Vendredi 1 ^{er} septembre	Jeux de société	Maison des Associations	De 17h à 21h
Septembre	Expo photo petite Beauce	Salle de La Martinière	À venir

*Réservation téléphonique auprès du CIAS

Plus d'informations sur ces événements sur le site de la mairie en cours d'été

Merci aux Associations d'avoir organisé les manifestations ponctuelles et régulières.
La Mairie et le CIAS prennent le relais pour les vacances d'été.
 Bonnes vacances à tous !!!